

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).
En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Contrat établi pour une durée de 6 mois :

Février à juillet 2021

Contractants : Paysans

Corinne & J.-Marie VECTEN

377 Maison Neuve

45360 CHATILLON / LOIRE

Tél : 02 38 31 03 45 port : 06 79 06 45 56

Mail : jean-marie.vecten@wanadoo.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Coordinatrice : Dominique Auffret // 06 31 38 51 58 // famille.auffret@wanadoo.fr

		FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
			FÊTE DE PRINTEMPS		VACANCES SCOLAIRES			
Contenu du contrat		PRIX / DATE	11	25	8	6	3	1
Brebier	Beurrée	2,50 €						
	Frais							
	½ sec							
	Sec							
	Très sec							
	Cendré							
Blason d'Orléans		3,20 €						
Litre de Lait		1,90 €						
Capétieux		payé à la livraison 19,50 € le kg						
Total livraison								

Total CONTRAT

Termes du contrat : La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17H45 à 19H15, à la Maison des associations, rue Paulin Enfert à GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité, **sauf pour le Capétieux, payé à la livraison (Pesée)**

o en 1 fois : _____ € espèces ou chèque à l'ordre de **M. MME VECTEN**

o par mois, soit _____ chèques de _____, _____, _____, _____ € à l'ordre de M. MME VECTEN.

Signatures : et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur